



Association Euromed-IHEDN - Nouveau cycle 2023/2024

Association reconnue d'intérêt général

Complétez et envoyez ce bulletin

● **Par voie postale**, Association Euromed-IHEDN 48 rue Emile Gimelli – 83000 TOULON ● **ou par courriel** à entretiens.euromed.ihedn@wanadoo.fr

Choisissez comment effectuer votre règlement

- **Par voie postale**, en établissant une chèque à l'ordre de Association Euromed-IHEDN et en y joignant ce bulletin complété à l'adresse suivante : Association Euromed-IHEDN 48 rue Emile Gimelli – 83000 TOULON
- **En ligne par Carte Bancaire** sur www.euromed-ihedn.fr ● **ou par virement bancaire** RIB de l'association sur demande.

Nom Prénom
Prénom du conjoint *si adhésion en couple*
Adresse Ville
Code postal
Courriel
Tél.

Adhésion Enseignant

J'adhère au Cycle 2023/2024

Je souhaite devenir membre ou renouveler mon adhésion à l'association Euromed-IHEDN

Je règle la cotisation annuelle d'un montant de
cocher la case correspondant à votre choix :

☐ 30 € : adhésion individuelle enseignant

Enseignant dans l'établissement

Ville

La qualité d'adhérent donne lieu à l'attribution d'une carte de membre actif d'Euromed-IHEDN valable pour la durée du cycle en cours : septembre 2023 à juillet 2024.

Soutenez l'association en faisant un don défiscalisable

Bulletin de générosité

L'association vous fournira l'attestation donnant droit à la réduction fiscale

Je soutiens l'association Euromed-IHEDN dans ses projets en faveur de la sensibilisation aux enjeux euro-méditerranéens.

Je désire bénéficier de la réduction fiscale prévue

Comment réduire votre impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don sont déductibles de votre impôt sur le revenu *dans la limite de 20% de votre revenu imposable.*

un don de **100 €**

ne vous coûtera réellement que 34 €

Je fais un don

de €

Pour chaque don vous recevrez un reçu fiscal.